

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Isolat de CBD extrait par CO2 supercritique pur à 99% — Cannabidiol

1. Identification de la substance et de la société

Nom de la substance	Cannabidiol (CBD), isolat pur à 99%
N° CAS	13956-29-1
N° EC (EINECS)	689-176-3
Usage identifié	Matière première professionnelle (cosmétique, complément alimentaire, pharmaceutique)
Fournisseur	Lotus Lab SARL, Temara, Maroc
Source de la classification	SDS Cayman Chemical, Cannabidiol (CAS 13956-29-1), révision du 27/03/2025 — classification établie par analogie de procédé sur la molécule de cannabidiol

2. Identification des dangers

- H302 — Nocif en cas d'ingestion.
- H361 — Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H413 — Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- Non classé comme substance psychotrope ni stupéfiant (cannabinoïde non psychotrope).

3. Composition / informations sur les composants

Substance	Cannabidiol (CBD)
Pureté annoncée	99%
N° CAS	13956-29-1

4. Premiers secours

- Contact oculaire : rincer abondamment à l'eau claire pendant plusieurs minutes, consulter un médecin en cas de persistance de la gêne.
- Contact cutané : laver à l'eau et au savon.
- Inhalation : à l'écart de la source d'exposition, à l'air frais.
- Ingestion : ne pas faire vomir, consulter un médecin, en particulier pour une femme enceinte ou en projet de grossesse (voir H361).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agent d'extinction : poudre chimique, CO2, mousse ou eau pulvérisée selon le foyer environnant.
- Ne pas utiliser de jet d'eau direct à forte pression.
- Porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie impliquant de grandes quantités.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Collecter mécaniquement le produit répandu (balayage, aspiration) en évitant la mise en suspension de poussières. Porter les équipements de protection individuelle décrits en section 8. Éliminer les résidus conformément à la réglementation locale (voir section 13).

7. Manipulation et stockage

Manipuler dans un local ventilé, éviter la formation de poussières. Conserver dans un récipient bien fermé, à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité, dans un lieu accessible uniquement au personnel formé et autorisé.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Gants de protection chimique.
- Lunettes de sécurité.

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc

Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma

RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

- Ventilation locale adaptée en cas de manipulation de quantités importantes ou de mise en suspension de poussières.
- Se laver les mains après manipulation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Poudre ou cristaux blanc à blanc cassé
Odeur	Faible, caractéristique
Solubilité dans l'eau	Très faible (substance lipophile)

10. Stabilité et réactivité

Produit stable dans les conditions normales de stockage (à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité). Éviter l'exposition prolongée à la lumière directe et à l'oxygène, qui peuvent favoriser une dégradation progressive.

11. Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë par voie orale : catégorie 4 selon la source citée en section 1 (nocif en cas d'ingestion).
- Toxicité pour la reproduction : catégorie 2 selon la source citée en section 1 (susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus) — précaution particulière pour les femmes enceintes ou en projet de grossesse parmi le personnel manipulant.
- Contact oculaire : irritation légère possible.
- Contact cutané et inhalation : non attendus comme irritants dans les conditions normales d'usage professionnel.

12. Informations écologiques

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques (H413). Éviter le rejet du produit dans les eaux de surface, les égouts ou le sol.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les résidus et emballages souillés conformément à la réglementation marocaine relative aux déchets, via une filière agréée. Ne pas rejeter dans le réseau d'assainissement.

14. Informations relatives au transport

Classification transport (ADR/IMDG/IATA)	Non classé comme marchandise dangereuse pour le transport
--	---

15. Informations réglementaires

Au Maroc, la production, la transformation et la commercialisation de dérivés de cannabis à usage licite (médical, pharmaceutique et industriel) sont encadrées par la loi 13-21 et régulées par l'ANRAC (Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis). Ce produit est destiné à un usage professionnel (formulation cosmétique, complément alimentaire, pharmaceutique) et non à la vente directe au consommateur final.

16. Autres informations

Fiche établie à partir de sources publiques (voir section 1) pour la molécule de cannabidiol. Lotus Lab recommande à ses clients professionnels de faire réaliser leurs propres analyses de contrôle qualité (teneur en CBD, THC résiduel, contaminants) sur chaque lot avant intégration dans un produit fini, conformément aux exigences réglementaires de leur marché de destination.

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc

Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma

RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.